



Le CESE critique sévèrement le projet de LPPR et donne raison à nos luttes

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a approuvé le 24 juin 2020, à une très large majorité (192 pour, 17 abstentions), un avis sur le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Ce texte critique sévèrement le projet et démonte la plupart des arguments de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en rappelant qu'on ne peut pas "soigner un système avec les outils qui l'ont rendu malade". Il lui oppose un ensemble de propositions qui répondent largement aux attentes de la communauté de la recherche et aux besoins de notre société face aux enjeux qui sont devant nous et que la crise sanitaire vient de souligner.

Exprimant "la conviction que la qualité et l'attractivité de notre recherche reposent non pas sur la mise en concurrence mais sur des investissements ambitieux, sur la confiance faite aux équipes, sur la collaboration de personnels stables et payés à la hauteur de leurs qualifications, disposant de moyens suffisants, de temps et d'un environnement de travail de qualité", le Cese fait des propositions autour de 4 axes : un investissement important pour la recherche publique (6 milliards d'euros d'ici 2022 pour atteindre 1% du PIB et une programmation pour maintenir ce taux d'effort), un rééquilibrage massif des financements en faveur des dotations de base des laboratoires plutôt que les appels à projets, un plan pour l'emploi scientifique avec des recrutements de titulaires (5000 à 6000 par an sur 5 ans) pour répondre aux besoins et contribuer à résorber la précarité, une revalorisation indiciaire des rémunérations des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Il ajoute que le financement de la recherche ne doit pas laisser de côté celui des autres missions des universités qui doivent être financées à la hauteur de leur besoins réels. Il marque son rejet des contrats de mission et des tenure tracks.

Les représentants de la société civile (syndicats, associations, entreprises, artisans, défenseurs de l'environnement, agriculteurs...) ont ainsi donné un signal fort aux personnels mobilisés contre le projet de LPPR qui peuvent retrouver dans ce texte la légitimation de leurs revendications et un point d'appui pour poursuivre leur action.

La FSU et ses syndicats de l'ESR (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) s'en félicitent. Ils ont contribué par leurs analyses, par leurs propositions, par les luttes et par le rôle de leur représentant au Cese à ce que ce texte réponde aux attentes et aux revendications de la communauté scientifique. Ils appellent le gouvernement et le parlement à entendre ce que disent ainsi non seulement les personnels de l'ESR mais aussi l'essentiel des forces vives de ce pays et appellent les personnels à poursuivre leur action et leurs interventions.

Le Cese a annoncé qu'un avis plus développé sera voté en septembre, la FSU et ses syndicats y seront attentifs.

Les Lilas, le 25 juin 2020



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**